



> PAR DENIS HUNEAU

Maître de conférence en
Musicologie

MUSIQUE et Concerts Angevins

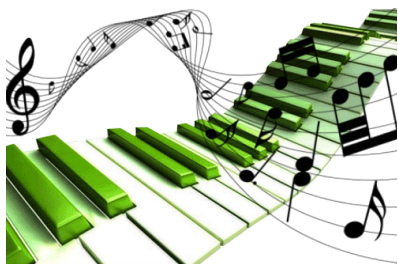
Ces conférences, s'appuyant sur la programmation musicale angevine (Mardis musicaux, ONPL et Angers-Nantes Opéra), visent à mieux appréhender les enjeux des œuvres importantes ou méconnues du répertoire à travers un choix varié

de documents sonores et visuels.

Lundi 3 octobre 2016 : Ouverture tragique et Double concerto de Brahms, Roméo et Juliette de Prokofiev (programme ONPL)

Lundi 14 novembre 2016 : Quatuors à cordes de Mozart, Antheil et Ravel (programme Mardis musicaux)

Lundi 5 décembre 2016 : In Memoriam et Concerto pour violon de Bruch, Symphonie n°1 de Brahms (Concert ONPL)



Infos pratiques 2016>2017

Conférences gratuites

Entrée libre dans la limite des places disponibles
(entre 80 et 100 places)

Lundi à 17 h 15

à l'Institut municipal

angers.fr



Lundi 9 janvier 2017 : Sonates de Mozart et Beethoven, Thème et Variations de Messiaen, et Impressions d'enfance d'Enesco, pour violon et piano (programme Mardis musicaux)

Lundi 6 février 2017 : Symphonie « Pathétique » de Tchaïkovski et Symphonie concertante pour piano et orchestre de Szymanowski (programme ONPL)

Lundi 6 mars 2017 : Quatuor « La Jeune fille et la mort » de Schubert, Sonate pour piano op. 22 de Schumann, et Quintette avec piano op. 18 de Brahms (programme Mardis musicaux)

Lundi 3 avril 2017 : Les Noces de Figaro de Mozart (programme ANO)

Lundi 24 avril 2017 : Sonates pour violoncelle et piano de Beethoven et Brahms, Fantasiestücke pour clarinette et piano de Schumann, et Trio pour clarinette, violoncelle et

piano de Brahms (programme Mardis musicaux)

Lundi 15 mai 2017 : Métamorphoses de R. Strauss, Concerto pour hautbois et Symphonie « Jupiter » de Mozart (programme ONPL)

**ANGERS
NANTES
OPERA**
www.angers-nantes-opera.com

**M
N**
MARDIS
MUSICAUX

ONpl ORCHESTRE
NATIONAL
DES PAYS
DE LA LOIRE

> Durée 1 heure

Affichage salle et étage dans le hall d'entrée

**INSTITUT
MUNICIPAL**

**9, rue du Musée
(Place Saint-Éloi)
49100 Angers**

☎ 02 41 05 38 80

**✉ institut.municipal@ville.angers.fr
www.angers.fr/institutmunicipal**